

## EMPLOI TYPE INFIRMIER H/F EN SOINS GENERAUX ET SPECIALISES

### FAMILLE PROFESSIONNELLE

- Soignant
- Statut : Infirmier en soins généraux et spécialisés 1<sup>er</sup> grade

### SOUS-FAMILLE

- Service Infirmier - Fonction Publique Hospitalière

### MISSIONS – FONCTIONS PRINCIPALES

- Faire vivre le projet de vie du résident au quotidien.
- Prévoir, organiser et dispenser des soins de sa propre initiative (soins d'entretien, de continuité de la vie, maintien de l'autonomie), ou sur prescription médicale (perfusion, traitement antibiotique, injection...)
- Assurer en équipe pluridisciplinaire (aide-soignant, psychologue, médecin coordonnateur, ASHQ) et avec les partenaires extérieurs (kiné...) un accompagnement de qualité des résidents de l'institution.
- Participer à la formation des stagiaires (aides-soignants, infirmières...)

### LIEU D'EXERCICE DE L'ACTIVITE

EHPAD PUBLIC DE CREON  
BP 40 - 8 Boulevard de Verdun - 33670 CREON  
Tél : 05/57/34/53/11 - Fax : 05 57 34 53 10

### CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

L'emploi/métier s'exerce en équipe avec les médecins libéraux, les autres professions paramédicales, les travailleurs sociaux et avec l'entourage de la personne.

### COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE

- Accueillir la personne, son entourage et identifier ses besoins.
- Accomplir les préparatifs nécessaires aux soins (dosage de médicaments, préparation des instruments...)
- Établir un diagnostic préalable et dispenser les soins qui relèvent de la responsabilité (soins d'entretien et de continuité de la vie, maintien de l'autonomie).
- Dispenser des soins infirmiers (perfusion, traitement antibiotique, pansement...), superviser leur exécution et les évaluer.
- Tenir des documents relatifs aux soins dispensés (dossier de soins...).

### CAPACITES LIEES A L'EMPLOI

- L'emploi/métier requiert d'être capable de :
- Prendre des décisions rapides et efficaces.
  - Être à l'écoute des besoins des résidents.
  - Faire preuve de patience et de qualités humaines.
  - Respecter la confidentialité des dossiers.
  - Travailler en étroite collaboration avec tous les membres de l'équipe

### HORAIRES ET REMUNERATION

- Horaires : 6h45-15h15 ou 8h30-17h00 ou 13h15-21h15 / Base de travail 35 H.
- Rémunération mensuelle :  
1<sup>er</sup> échelon - IM 390 - Grille F.P.H – 2 185 € Brut avec 2 dimanches + primes diverses au 01/01/2021  
et 2 302€ brut au 01/03/2021